

États financiers

Centre de toxicomanie et de santé mentale

31 mars 2009

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À l'intention des administrateurs
du **Centre de toxicomanie et de santé mentale**

Nous avons vérifié le bilan du **Centre de toxicomanie et de santé mentale** [«CAMH»] au 31 mars 2009 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du CAMH. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du CAMH au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément à la *Loi sur les personnes morales* de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Ernst & Young S.N.L.

Toronto, Canada
Le 15 mai 2009

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Centre de toxicomanie et de santé mentale

BILAN

Au 31 mars

	2009 \$	2008 \$
		<i>[retraité – note 16]</i>
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse <i>[note 3]</i>	41 775 828	49 523 300
Encaisse détenue en fiducie <i>[note 4]</i>	87 030	630 598
Débiteurs <i>[notes 5 et 11]</i>	9 888 223	6 504 725
Stocks	871 685	882 058
Charges payées d'avance	1 493 702	1 043 750
Total de l'actif à court terme	54 116 468	58 584 431
Liquidités soumises à restrictions <i>[note 3]</i>	62 056 942	47 582 568
Immobilisations, montant net <i>[note 6]</i>	92 696 624	85 282 278
	208 870 034	191 449 277
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer <i>[note 12 b)]</i>	54 029 438	57 953 833
Comptes en fiducie des patients <i>[note 4]</i>	87 030	630 598
Total du passif à court terme	54 116 468	58 584 431
Apports reportés liés aux fonds de recherche <i>[note 8 a)]</i>	18 267 048	19 407 057
Autres apports reportés <i>[note 8 b)]</i>	1 655 802	3 650 461
Apports de capital reportés <i>[note 7]</i>	86 764 277	63 173 082
Total du passif	160 803 595	144 815 031
Engagements et éventualités <i>[notes 12 et 13]</i>		
Actif net		
Actif net investi dans les immobilisations <i>[note 9]</i>	27 630 477	26 889 924
Actif grevé d'affectations d'origine interne <i>[note 14]</i>	20 409 335	19 717 695
Fonds non affectés	—	—
Fonds de dotation	26 627	26 627
Total de l'actif net	48 066 439	46 634 246
	208 870 034	191 449 277

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Approuvé par le Conseil,



Gordon Bell, administrateur



Paul Beeston, administrateur

Centre de toxicomanie et de santé mentale

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

	2009 \$	2008 \$
		<i>[retraité – note 16]</i>
PRODUITS		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée/Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto	249 544 328	232 498 616
Produits provenant des patients	892 769	719 843
Subventions et dons	25 373 202	27 105 015
Activités auxiliaires et autres	16 612 606	17 637 762
Amortissement des apports de capital reportés	3 925 232	3 049 874
Intérêts	1 744 319	3 382 410
	298 092 456	284 393 520
CHARGES		
Traitements, salaires et avantages sociaux <i>[notes 8 a] et 10]</i>	221 239 955	213 038 792
Fournitures et autres charges <i>[notes 6 et 8 a)]</i>	60 808 468	55 408 784
Amortissement des immobilisations	6 049 334	4 843 138
Loyer	4 052 494	2 359 788
Médicaments et fournitures médicales	3 721 777	4 005 572
Services médicaux et chirurgicaux <i>[note 8 a)]</i>	788 235	2 326 219
	296 660 263	281 982 293
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	1 432 193	2 411 227

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Centre de toxicomanie et de santé mentale

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars

	2009				2008	
	Actif net investi dans les immobilisations \$	Affectation d'origine interne \$	Fonds non affectés \$	Fonds de dotation \$	Total \$	Total \$
						<i>[retraité – note 16]</i>
Actif net au début de l'exercice	18 989 924	16 295 159	—	26 627	35 311 710	33 802 989
Ajustement <i>[note 16]</i>	7 900 000	3 422 536	—	—	11 322 536	10 420 030
Actif net au début de l'exercice, retraité	26 889 924	19 717 695	—	26 627	46 634 246	44 223 019
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—	1 432 193	—	1 432 193	2 411 227
Transfert interfonds <i>[note 14]</i>	—	1 432 193	(1 432 193)	—	—	—
Variation nette de l'actif net investi dans les immobilisations <i>[note 9 b)]</i>	740 553	(740 553)	—	—	—	—
Actif net à la fin de l'exercice	27 630 477	20 409 335	—	26 627	48 066 439	46 634 246

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Centre de toxicomanie et de santé mentale

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

	2009 \$	2008 \$
		<i>[retraité – note 16]</i>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	1 432 193	2 411 227
Ajout (déduction) des éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	6 049 334	4 843 138
Amortissement des apports de capital reportés	(3 925 232)	(3 049 874)
	3 556 295	4 204 491
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés au fonctionnement	(3 231 875)	62 882
Variation nette des apports reportés liés aux fonds de recherche	(1 140 009)	2 746 243
Variation nette des autres apports reportés	(1 994 659)	(247 298)
Flux de trésorerie de fonctionnement	(2 810 248)	6 766 318
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(13 463 680)	(36 511 704)
Variation nette des crédettes liés à l'acquisition d'immobilisations	(4 515 597)	4 951 276
Apports affectés aux immobilisations	27 516 427	20 375 982
Diminution (augmentation) des montants détenus aux fins d'affectations	(14 474 374)	9 432 286
Flux de trésorerie d'investissement et de financement	(4 937 224)	(1 752 160)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse au cours de l'exercice	(7 747 472)	5 014 158
Encaisse au début de l'exercice	49 523 300	44 509 142
Encaisse à la fin de l'exercice	41 775 828	49 523 300

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Centre de toxicomanie et de santé mentale

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2009

1. STATUT DE PERSONNE MORALE

Le Centre de toxicomanie et de santé mentale [«CAMH»] est un hôpital réparti sur quatre emplacements principaux à Toronto; il offre aussi des programmes régionaux partout en Ontario. Le CAMH a pour vocation de fournir des soins cliniques, d'effectuer des recherches, d'élaborer des politiques et de dispenser des services d'éducation et de promotion de la santé dans les domaines de la toxicomanie et de la santé mentale. Le CAMH a été constitué en personne morale sans capital social par lettres patentes de fusion en vertu de la *Loi sur les personnes morales* (Ontario) le 23 janvier 1998. Le CAMH est également un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, à ce titre, il est exempt d'impôt sur le revenu. Les activités du CAMH sont assujetties aux dispositions de la *Loi sur les hôpitaux publics* (Ontario).

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

Les présents états financiers font état des actifs, des passifs et des activités du CAMH. Les activités de la Fondation du Centre de toxicomanie et de santé mentale [la «Fondation»], une entité affiliée libre [note 11], sont présentées séparément. La direction a préparé les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Utilisation des estimations

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges pendant l'exercice visé. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les produits provenant du ministère de la Santé et des Soins de longue durée [le «MSSLD»] et du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto [le «RLISS-CT»] constituent une estimation importante. Le CAMH a conclu une Entente de responsabilisation des services hospitaliers [l'«ERSH»] avec le MSSLD qui énonce les droits et les obligations des parties relativement aux fonds versés au CAMH par le RLISS-CT et le MSSLD pour les exercices 2009 et 2010.

L'ERSH établit des normes de rendement et des obligations à l'égard des résultats acceptables que le CAMH doit obtenir dans divers domaines. Si le CAMH ne respecte pas ces normes et obligations, le RLISS-CT ou le MSSLD a le droit de rajuster le financement qu'il accorde au

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2009

CAMH. Le RLISS-CT et le MSSLD ne sont pas tenus de communiquer certains rajustements avant la présentation des données de fin d'exercice. Comme ces données ne sont présentées qu'après la préparation des états financiers, les fonds reçus du RLISS-CT et du MSSLD au cours de l'exercice peuvent augmenter ou diminuer après la fin de l'exercice. Les produits constatés dans les présents états financiers représentent la meilleure estimation de la direction concernant les montants réalisés pendant l'exercice.

Constatation des produits

Le CAMH a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports, lesquels comprennent les dons et les subventions gouvernementales. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si la somme à recevoir peut être raisonnablement estimée et son recouvrement raisonnablement assuré. Les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui ne sont pas destinés au fonds de dotation, sont reportés et comptabilisés au cours de l'exercice où les charges y afférentes sont comptabilisées.

Les apports liés au fonds de dotation sont comptabilisés comme des augmentations directes de l'actif net.

Les revenus de placement affectés sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges y afférentes sont comptabilisées. Les revenus de placement non affectés sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont encaissés.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe et liés aux immobilisations sont comptabilisés à titre d'apports de capital reportés et amortis par imputation aux résultats de la même manière que les actifs correspondants, sauf pour ce qui est des apports affectés à l'acquisition de biens-fonds, qui sont comptabilisés à titre d'augmentations de l'actif net investi dans les immobilisations.

Les produits tirés des activités auxiliaires et des soins offerts aux patients sont comptabilisés lorsque les services sont dispensés.

Placements à court terme

Les placements à court terme sont comptabilisés au coût après amortissement, qui se rapproche de la valeur marchande.

Centre de toxicomanie et de santé mentale

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2009

Stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen ou au coût de remplacement, selon le montant le moins élevé.

Instruments financiers

Le CAMH a choisi d'appliquer le chapitre 3861 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* [«ICCA»], «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», qui remplace le chapitre 3862, «Instruments financiers – informations à fournir», et le chapitre 3863, «Instruments financiers – présentation».

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations sous forme d'apports sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'apport et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Immeubles	20 à 40 ans
Matériel et mobilier	5 à 15 ans

Apports sous forme de biens et services

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des activités de bénévolat, les apports sous forme de services et de biens ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

Régimes d'avantages sociaux

Les cotisations à un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées sont passées en charges quand elles sont exigibles.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2009

Modification de conventions comptables

En date du 1^{er} avril 2008, le CAMH a adopté les recommandations du chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA*, «Informations à fournir concernant le capital», qui exige la présentation d'informations qualitatives et quantitatives permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les processus qu'utilise le CAMH pour gérer le capital. L'adoption de ces recommandations exige uniquement la présentation d'informations additionnelles figurant à la note 15.

En date du 1^{er} avril 2008, le CAMH a adopté les recommandations du chapitre 3031 du *Manuel de l'ICCA*, «Stocks». Ces recommandations fournissent des lignes directrices sur l'évaluation des stocks et les informations à fournir à cet égard. L'adoption des nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers du CAMH.

Modifications futures de conventions comptables

L'ICCA a publié des révisions à la série 4400 et à certains autres chapitres afin de modifier et d'améliorer certaines parties du *Manuel de l'ICCA* qui ont trait aux organismes sans but lucratif. En ce qui concerne la présentation, ces modifications comprennent la présentation facultative de l'actif net investi dans les immobilisations; l'application du chapitre 1540, «États des flux de trésorerie», aux organismes sans but lucratif; et la présentation obligatoire du montant brut des produits et des charges dans l'état des résultats, sauf s'ils ne sont pas exigés par d'autres lignes directrices. Ces modifications de conventions comptables doivent être adoptées pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009, l'application anticipée étant permise. La direction évalue l'incidence de ces révisions et le calendrier de leur adoption. Toutefois, elles n'entraîneront qu'un reclassement des chiffres dans les états financiers et la présentation d'informations additionnelles.

3. ENCAISSE

Un montant d'encaisse équivalant aux apports reportés liés aux fonds de recherche [note 8 a)], aux autres apports reportés [note 8 b)], aux apports de capital reportés non utilisés [note 7], à l'actif net du fonds de dotation et à l'actif net grevé d'affectations d'origine interne a été comptabilisé à titre de montants détenus aux fins d'affectations.

4. ENCAISSE EN FIDUCIE

Le CAMH gère les sommes appartenant à ses patients et anciens patients, reçues du ministère du Procureur général, conformément à une entente de garde et de fiducie. L'encaisse en fiducie est contrebalancée par un passif correspondant.

Centre de toxicomanie et de santé mentale

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2009

5. DÉBITEURS

Les débiteurs comprennent les éléments suivants :

	2009	2008
	\$	\$
MSSLD/RLISS-CT [note 6]	4 349 077	1 790 591
Patients	216 871	256 989
Comptes liés à la recherche	2 291 872	2 128 535
Fondation du Centre de toxicomanie et de santé mentale [note 11]	175 514	269 965
Autres	2 854 889	2 058 645
	9 888 223	6 504 725

6. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations comprennent les éléments suivants :

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	9 485 465	—	9 485 465
Immeubles	37 073 603	11 642 469	25 431 134
Matériel et mobilier	53 872 210	43 903 999	9 968 211
Réaménagement de l'emplacement			
Immeubles	34 098 103	1 164 783	32 933 320
Matériel et mobilier	1 883 777	188 378	1 695 399
Construction en cours	13 183 095	—	13 183 095
	149 596 253	56 899 629	92 696 624

Centre de toxicomanie et de santé mentale

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2009

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	9 485 465	—	9 485 465
Immeubles	35 536 072	10 441 644	25 094 428
Matériel et mobilier	50 666 382	40 408 651	10 257 731
Réaménagement de l'emplacement			
Construction en cours	40 444 654	—	40 444 654
	136 132 573	50 850 295	85 282 278

Le CAMH réalise un projet en plusieurs phases grâce auquel l'emplacement de la rue Queen, un hôpital psychiatrique traditionnel, deviendra un centre de calibre mondial de soins liés à la toxicomanie et à la santé mentale, de recherche, d'éducation, de promotion de la santé et de prévention. Ce centre sera aménagé comme un village urbain [le «projet»]. Le CAMH a l'intention de regrouper une grande partie des activités de ses quatre emplacements principaux dans un nouvel établissement réaménagé, qui servira de plaque tournante pour les programmes, les services et les ressources du CAMH.

Au cours de l'exercice 2007, le MSSLD a autorisé le CAMH à amorcer les travaux de construction de la phase 1A du projet, dont le budget approuvé est d'environ 35,2 millions de dollars. Au 31 mars 2009, les coûts totaux inclus dans le réaménagement de l'établissement dans le cadre de la phase 1A s'élevaient à 34,5 millions de dollars. Le 14 mars 2008, la phase 1A était presque totalement achevée, dans les limites budgétaires fixées, et le 7 avril 2008, les locaux étaient occupés. La phase 1B du projet est à l'étape de la planification, de la conception et de l'approvisionnement. Le 12 janvier 2009, le CAMH a reçu l'approbation du gouvernement de l'Ontario afin de présenter une demande d'offres de service, y compris l'entente de projet et les documents connexes, pour la construction de la phase 1B dans le cadre du programme de diversification des modes de financement et d'approvisionnement visant la conception, la construction, le financement et l'entretien. Le CAMH n'a pas encore obtenu l'autorisation du gouvernement ontarien pour passer à la phase 1B du projet. Une fois l'approbation obtenue, un contrat peut être signé pour la construction de la phase 1B. Le CAMH a reçu des subventions du MSSLD relatives à la phase 1B s'élevant à 29,0 millions de dollars afin de couvrir les coûts de planification et autres coûts. De ce montant, 10,1 millions de dollars ont été dépensés à ce jour.

Le projet de travaux initiaux [location hors site et améliorations] et le projet de travaux préparatoires [aménagement et réinstallation] en vue de la phase 1B sont en cours. Le 5 décembre 2008, le MSSLD a approuvé une subvention d'équipement de 14,3 millions de dollars à l'égard de l'ensemble du projet de travaux préparatoires, dont le budget total est de 17,2 millions de dollars.

Centre de toxicomanie et de santé mentale

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2009

Au 31 mars 2009, le CAMH avait reçu 5,7 millions de dollars en subvention, dont 3,0 millions de dollars ont été dépensés. La quote-part des coûts admissibles du MSSLD pour le projet de travaux initiaux d'un budget de 9,8 millions de dollars sera considérée au moment du partage des coûts dans le cadre de la phase 1B du projet. Étant donné que le CAMH a accepté d'assumer la responsabilité initiale du financement de ces coûts jusqu'à ce que le partage des coûts pour la phase 1B du projet soit établi, un montant de 3,2 millions de dollars a été fixé à titre de créance à recevoir du MSSLD relativement aux coûts liés au projet de travaux initiaux.

Le 20 août 2008, la Fondation canadienne pour l'innovation [la «FCI»] a officiellement annoncé que le CAMH avait réussi le concours portant sur les projets d'infrastructure à grande échelle du Fonds des hôpitaux de recherche. La demande de subvention avait trait à un projet de 38,6 millions de dollars qui fournirait une infrastructure et un matériel à la fine pointe de la technologie pour soutenir la recherche au CAMH, dont 40 % serait financé par la FCI. Au cours de l'exercice 2009, des dépenses de 337 318 \$ ont été capitalisées.

7. APPORTS DE CAPITAL REPORTÉS

Les apports de capital reportés représentent la somme non amortie des dons et des subventions reçus pour l'acquisition d'immobilisations. Leur amortissement est comptabilisé à titre de produits dans l'état des résultats. Les modifications au solde des apports de capital reportés sont les suivantes :

	2009 \$	2008 \$
		<i>[retraité – note 16]</i>
Solde au début de l'exercice	63 173 082	45 846 974
Moins : amortissement des apports de capital reportés	(3 925 232)	(3 049 874)
Ajout des apports affectés aux immobilisations <i>[note 6]</i>	27 516 427	20 375 982
Solde à la fin de l'exercice	86 764 277	63 173 082

Le solde indiqué ci-dessus comprend des apports de 21 698 130 \$ [4 780 728 \$ en 2008] reçus mais non encore utilisés pour acheter des immobilisations *[note 3]*.

Centre de toxicomanie et de santé mentale

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2009

8. APPORTS REPORTÉS

- a] Les apports reportés liés aux fonds de recherche représentent les subventions et dons grevés d'affectations d'origine externe non utilisés pour la recherche. Les modifications au solde des apports reportés liés aux fonds de recherche sont les suivantes :

	2009 \$	2008 \$
		<i>[retraité – note 16]</i>
Solde au début de l'exercice	19 407 057	16 660 814
Montant reçu au cours de l'exercice	22 648 605	28 927 273
Montant constaté dans les produits pendant l'exercice	(23 788 614)	(26 181 030)
Solde à la fin de l'exercice	18 267 048	19 407 057

Les fonds ont été utilisés comme suit dans le cadre des activités de recherche :

	2009 \$	2008 \$
Salaires et avantages sociaux	13 439 859	12 809 082
Fournitures et autres	10 037 989	11 499 260
Services médicaux et chirurgicaux	310 766	1 872 688
Montant constaté dans les produits pendant l'exercice	23 788 614	26 181 030

- b] Les autres apports reportés représentent les subventions et les dons grevés d'affectations d'origine externe pour différents programmes non utilisés. Les modifications au solde des autres apports reportés sont les suivantes :

	2009 \$	2008 \$
Solde au début de l'exercice	3 650 461	3 897 759
Montant reçu au cours de l'exercice	1 319 831	2 613 123
Montant constaté dans les produits pendant l'exercice	(3 314 490)	(2 860 421)
Solde à la fin de l'exercice	1 655 802	3 650 461

Centre de toxicomanie et de santé mentale

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2009

9. ACTIF NET INVESTI DANS LES IMMOBILISATIONS

a] L'actif net investi dans les immobilisations est calculé comme suit :

	2009 \$	2008 \$
		<i>[retraité – note 16]</i>
Immobilisations, montant net	92 696 624	85 282 278
Sommes financées par les apports de capital reportés <i>[note 7]</i>	(65 066 147)	(58 392 354)
	27 630 477	26 889 924

b] La variation nette des fonds investis dans les immobilisations est calculée comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Acquisitions d'immobilisations financées à l'interne	2 864 655	8 528 181
Amortissement des immobilisations	(6 049 334)	(4 843 138)
Amortissement des apports de capital reportés	3 925 232	3 049 874
	740 553	6 734 917

10. RÉGIMES DE RETRAITE

Certains employés du CAMH au 9 mars 1998 et tous les employés qui se sont joints au CAMH depuis peuvent participer au régime de retraite Hospitals of Ontario Pension Plan [le «régime»], un régime de retraite interentreprises contributif à prestations déterminées, axé sur le salaire moyen consécutif le plus élevé. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées. Les cotisations du CAMH pour l'exercice se sont élevées à 9 115 574 \$ [8 257 649 \$ en 2008] et sont inscrites au poste Traitements, salaires et avantages sociaux de l'état des résultats. La plus récente évaluation actuarielle aux fins comptables effectuée par le régime au 31 décembre 2008 a révélé une valeur de l'actif lissée de 30 261 millions de dollars et une obligation au titre des prestations constituées de 31 244 millions de dollars, entraînant un déficit de 983 millions de dollars.

Certains employés du CAMH sont des participants au Régime de retraite du Syndicat des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario [«SEFPO»], un régime de retraite

Centre de toxicomanie et de santé mentale

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2009

interentreprises contributif à prestations déterminées, axé sur le salaire moyen consécutif le plus élevé. Le Régime de retraite du SEFPO est aussi comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées. Les cotisations du CAMH au Régime de retraite du SEFPO pour l'exercice ont atteint 2 250 864 \$ [2 294 193 \$ en 2008] et sont inscrites au poste Traitements, salaires et avantages sociaux de l'état des résultats.

11. ENTITÉS AFFILIÉES

La Fondation est une société indépendante sans capital social dotée de son propre conseil d'administration. Elle est responsable de toutes les activités de financement effectuées au nom du CAMH et verse des dons au CAMH à des fins d'immobilisations, de recherche et autres activités de fonctionnement. Les comptes de la Fondation ne sont pas inclus dans les présents états financiers. Au 31 mars 2009, l'actif net de la Fondation était de 33 719 883 \$ [29 514 245 \$ en 2008]. Les subventions reçues de la Fondation comptabilisées pendant l'exercice ont totalisé 2 353 429 \$ [2 527 030 \$ en 2008]. Ces sommes ont servi à financer des projets de recherche et d'autres activités de fonctionnement. Au 31 mars 2009, des montants de 175 514 \$ [269 965 \$ en 2008] à recevoir de la Fondation étaient inclus dans les débiteurs liés aux apports reportés et montants payés par le CAMH au nom de la Fondation.

12. ÉVENTUALITÉS

- a] Le CAMH participe au Health Care Insurance Reciprocal of Canada [«HIROC»], qui consiste en une mise en commun des risques d'assurance de responsabilité civile des hôpitaux membres. Tous les membres du HIROC versent des primes annuelles déterminées selon une méthode actuarielle. Tous les participants peuvent être appelés à verser une cotisation supplémentaire si le HIROC subit des pertes pour les années pendant lesquelles ils étaient membres. Il n'y a pas eu de cotisation supplémentaire durant l'exercice terminé le 31 mars 2009.
- b] Le CAMH fait ou peut faire l'objet de diverses réclamations. Lorsque la responsabilité éventuelle est probable et déterminable, la direction constate sa meilleure estimation de cette responsabilité. Dans d'autres cas, l'issue ultime d'une réclamation ne peut être déterminée pour le moment. Toutes les pertes supplémentaires liées aux réclamations seront constatées dans l'exercice au cours duquel la responsabilité peut être déterminée ou au cours duquel des ajustements au montant constaté sont jugés nécessaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2009

13. BAUX

Les loyers minimaux annuels exigibles pour les emplacements au centre-ville et les bureaux de services communautaires sont les suivants :

	\$
2010	4 068 690
2011	3 955 558
2012	3 540 185
2013	2 617 671
2014	1 564 631
Par la suite	4 653 547
	<hr/> 20 400 282

Outre les loyers minimaux, les baux prévoient généralement le paiement de divers frais de fonctionnement.

14. ACTIF NET GREVÉ D’AFFECTATIONS D’ORIGINE INTERNE

L’actif net grevé d’affectations d’origine interne représente les fonds mis de côté par le conseil d’administration pour le réaménagement de l’emplacement et la technologie de l’information.

15. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, le CAMH se concentre sur les liquidités disponibles aux fins de son fonctionnement. L’objectif du CAMH consiste à disposer de liquidités suffisantes pour maintenir son fonctionnement malgré les difficultés financières actuelles et à avoir la souplesse voulue afin de tirer parti des occasions qui lui permettront d’atteindre ses buts. En outre, le CAMH est tenu d’atteindre certaines mesures de rendement liées au fonds de roulement fixées par l’ERSH. Le besoin de disposer de liquidités suffisantes et l’exigence d’atteindre les mesures de rendement établies sont évalués dans le cadre de la préparation du budget annuel et du suivi des flux de trésorerie et des résultats par rapport au budget. Au 31 mars 2009, le CAMH a atteint son objectif de détenir des liquidités suffisantes pour respecter ses obligations actuelles et d’atteindre les mesures de rendement liées au fonds de roulement fixées par l’ERSH.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2009

16. ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS

Les états financiers comparatifs ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation des états financiers de 2009.

Au cours de l'exercice, après un examen détaillé, le CAMH a déterminé que certaines sommes reçues à titre d'apports reportés étaient des fonds non affectés et auraient donc dû ne pas être comptabilisées à titre de passif. Par conséquent, au 1^{er} avril 2007, l'actif net grevé d'affectations d'origine interne s'est accru, et les apports reportés liés aux fonds de recherche ont baissé de 2 520 030 \$. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, les produits liés aux activités auxiliaires et autres et l'excédent des produits sur les charges ont tous deux augmenté de 902 506 \$.

En outre, le CAMH a déterminé que des apports de capital reportés ont été comptabilisés au titre de terrains reçus sous forme d'apports au cours de l'exercice 2001. L'actif net investi dans les immobilisations aurait dû être accru de la juste valeur des terrains. Par conséquent, au 1^{er} avril 2007, les apports de capital reportés avaient été diminués de 7 900 000 \$, et l'actif net investi dans les immobilisations avait été augmenté du même montant.